

**COMITE DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020  
EN BOURGOGNE**

**COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE  
DU 18 AU 28 SEPTEMBRE 2020**

Une consultation écrite du comité de suivi s'est déroulée du 18 au 28 septembre 2020.

Cette consultation sollicitait l'avis du comité de suivi sur 2 points :

- Le lancement du deuxième appel à projets « bâtiments démonstrateurs économes en énergie : constructions neuves ou rénovations de bâtiments intégrant des matériaux biosourcés (hors logement) » proposé au titre de l'objectif spécifique 3.2 du PO FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020 visant à « à réduire la consommation énergétique des bâtiments et notamment à soutenir les constructions et/ou rénovations exemplaires » ;
- La validation de la version 13 du vademecum.


Aucune contribution, autres que des avis favorable, n'a été présentée dans les délais de la consultation.

En application du règlement intérieur du comité de suivi, les points à l'ordre du jour sont donc approuvés.


Fait à Besançon, le 28/09/2020

La Présidente  
du Conseil Régional  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur général adjoint,

Signé par Olivier RITZ  
Date : 13/11/2020  
Qualité : DGA - AI - stratégie



Le Préfet de région  
Pour le Préfet de la région  
Bourgogne-Franche-Comté  
et par délégation  
La directrice de la délégation de l'Etat



Laurence JEANMOUGIN